

Compte rendu conférence

« Le harcèlement entre élèves, le repérer pour agir »

Introduction

Conférence animée par Jean-Pierre Bellon, professeur de philosophie et Bertrand Gardette, conseiller principal d'éducation.

Ils ont créé une association qui aide les équipes pédagogiques à gérer les phénomènes de harcèlement entre élèves.

- 2006 : création du site internet : www.harcèlement-entre-eleves.com
- 2007 : création de l'Association pour la Prévention des phénomènes de Harcèlement Entre Elèves (A.P.H.E.E.)
- 2010 : publication du livre « Harcèlement et brimades entre élèves », éd. Fabert (tous publics)
- 2012 : publication du guide de formation « Prévenir le harcèlement à l'école », éd. Fabert (professionnels)

Le harcèlement est un phénomène qui touche toutes les couches sociales. En effet, une enquête de 2007 menée auprès de 3500 collégiens dans deux établissements : l'une de la région auvergne et l'autre en région parisienne affichent les mêmes chiffres à propos de harcèlement.

Cette étude a permis de montrer qu'environ 10% des élèves se reconnaissent comme régulièrement harcelés.

Le harcèlement

C'est un phénomène de groupe. Il peut être physique, verbal ou psychologique.
On le reconnaît grâce à sa constance et sa durée.

Pour le comprendre, il faut saisir :

- **Sa nature**
 1. La répétition d'actions négatives (surnoms, moqueries, rumeurs, jet d'objets, etc.) qui s'inscrivent dans la durée.
 2. La disproportion des forces : relation dominant, dominé.
 3. La volonté de nuire, souvent niée par l'agresseur prétextant qu'il s'agit simplement d'un jeu
- **Sa dynamique**
 1. La loi du silence : de la victime, du harceleur et du public

2. Les réactions paradoxales : les victimes ne s'adressent pas aux personnes qui pourraient les aider (parents, personnels pédagogiques...), souvent par manque de confiance. Ils se replient sur eux-mêmes et s'installent dans une situation d'isolement.
3. La honte : c'est une raison qui explique le silence, il est associé à un sentiment de culpabilité.
4. La résignation de la victime.
5. L'invisible visibilité : le harceleur arrive à cacher ses agressions auprès des adultes, mais elles sont visibles pour élèves.
6. La place du rire : conforte la position du harceleur et entretient le phénomène de harcèlement. Si les rires s'arrêtent, le harcèlement diminue ou disparaît. La parole de l'adulte est indispensable pour expliquer que ces remarques sont blessantes et faire cesser les méfaits.
7. La surenchère : si personne n'intervient pour enrayer la situation, il arrive fréquemment que les brimades s'amplifient et aboutissent à des violences plus graves.

C'est la parole de l'adulte qui va permettre au harcèlement de s'arrêter.

Une relation triangulaire

Trois composantes propres au phénomène de harcèlement entre élèves.

Ce dernier est basé sur une relation triangulaire :

Un harceleur

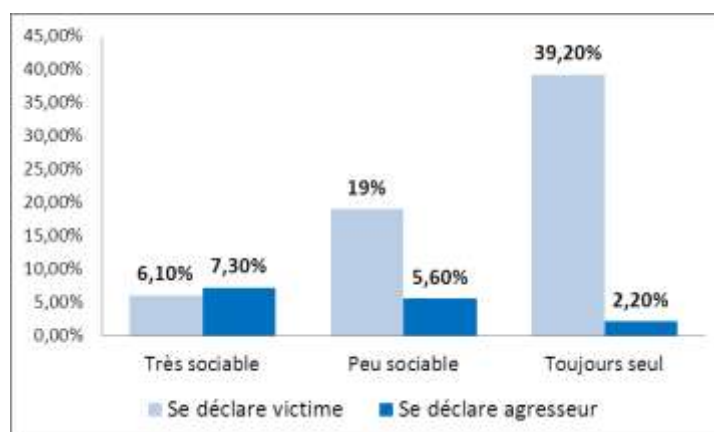
On ne remarque pas de profils types mais quelques traits communs :

- Absence d'empathie, c'est-à-dire le fait de ne pas se mettre à la place de l'autre.
- Fort charisme.
- Souvent drôle.
- Intelligent dans le sens où le harceleur arrive à être suffisamment discret auprès de l'équipe pédagogique, tout en étant suffisamment visible auprès des élèves.

À noter que le harceleur est aussi une personne qui va mal, qui ne se sent pas bien et qui a une image de lui-même négative.

- **Un harcelé**

Là encore aucun profil type, le seul point commun que l'on retrouve chez les victimes est leur faible degré de sociabilité et le fait qu'ils soient souvent seuls.



- **Un public**

Le harcèlement s'alimente par les rires et les moqueries du public. C'est donc l'attitude du public qui va conditionner le phénomène d'amplification ou d'atténuation.

Selon l'étude de la chercheuse Finlandaise, Christina Salmivali, le public peut adopter trois positions :

- Les défenseurs : ils tentent d'arrêter directement ou indirectement le harcèlement.
- Les supporteurs : ils apportent un soutien important au(x) harceleur(s) par leurs rires ou encouragements.
- Les outsiders : ils ne se positionnent pas, ils sont en attente d'un signe du harcelé. Ce comportement cautionne celui du harceleur.

Les conséquences

- **Pour la victime**

- Perte de l'estime de soi : même des années après, l'image de soi est difficile à reconstruire pour les anciennes victimes.
- Perte du goût au travail.
- Diminution des résultats scolaires.
- Développement de stratégies d'évitement de ses agresseurs, absentéisme.
- Problème de santé : maux de ventre, anxiété, perte de sommeil, épisodes dépressifs et tentative de suicide.

- **Pour le harceleur**

Il ne faut pas croire qu'ils deviennent des « winners ».

En 2011, une étude de David Farrington (Angleterre) menée sur environ 40 ans a montré que les élèves étant identifiés comme des harceleurs ont moins bien réussi professionnellement, sont impliqués dans des situations de maltraitance familiale et ont plus souvent des problèmes liés à l'alcool, la drogue etc.

- **Pour la communauté scolaire**

Ces phénomènes au sein des établissements scolaires incitent à :

- La loi du plus fort.
- La loi du silence.
- La non-assistance à personne en danger.

C'est l'exact contraire d'une éducation à la citoyenneté.

La prévention : que faire ? Que mettre en place pour neutraliser ce phénomène ?

Il faut casser la relation triangulaire et la loi du silence.

Il est important de détecter très rapidement l'existence du harcèlement afin d'éviter qu'il s'installe et s'accroisse.

Quelques méthodes :

- **Formation par les pairs** : s'adresser aux élèves en **formant les délégués**, ceci va permettre de détecter rapidement le harcèlement et de pouvoir s'interposer auprès du harceleur ou de le signaler à un adulte.

Durant cette formation, il est nécessaire de revenir sur le terme « balance » en leur expliquant qu'ils peuvent signaler la victime et non l'agresseur : cela devient dans ce cas-là une aide citoyenne et non une dénonciation.

- **Former le personnel de l'établissement** qui permettra d'éviter les mauvaises décisions par manque d'informations sur ce sujet et ainsi d'éviter les sanctions peu adaptées ou bien la mauvaise prise en charge des cas de harcèlement. Mais également de pouvoir assurer un suivi après détection et résolution de problème.

Il faut désigner un ou plusieurs **adulte(s) référent(s)** qui pourront prendre le temps d'écouter et soutenir la victime, recueillir les témoignages du harceleur et du public et assurer un suivi au niveau de la classe.

Il est possible de faire cesser un phénomène de harcèlement sans passer par la sanction quand celui-ci est repéré rapidement.

Dans le cas contraire, la sanction est obligatoire (cf. Circulaire du 11 août 2011).

- Il semble également important de **modifier le règlement intérieur** afin que le terme « harcèlement » apparaisse, que des informations aux parents soient faites ou encore la possibilité d'instaurer des groupes de travail.

Le harcèlement avec les Nouvelles Techniques d'Information et de Communication (N.T.I.C.) : le cyber harcèlement

Internet, les téléphones portables et les réseaux sociaux ont décuplé les phénomènes de harcèlement. La victime est désormais harcelée en permanence, même à son propre domicile, les agressions se poursuivent. La victime n'a plus aucun moment de répit.

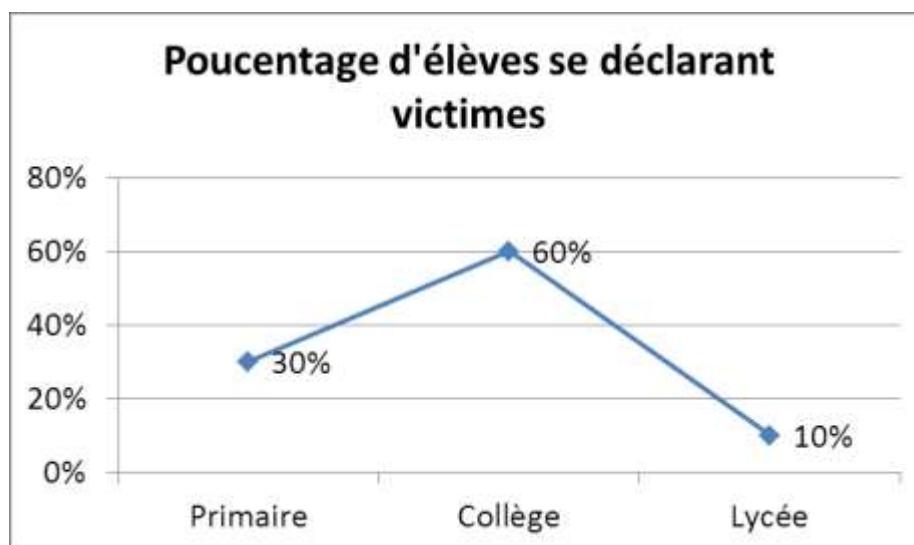
Le cyber-harcèlement amplifie le phénomène dans l'espace et dans le temps.

À noter qu'avec cette pratique, le harceleur n'a pas de visage, l'absence de face à face empêche les possibilités d'empathie et semble faire augmenter la violence des agressions.

1. Le harcèlement existe-t-il en école maternelle et primaire ?

On a peu d'indications néanmoins ces pratiques existent, toutefois à cet âge la volonté de nuire n'est pas forcément établie.

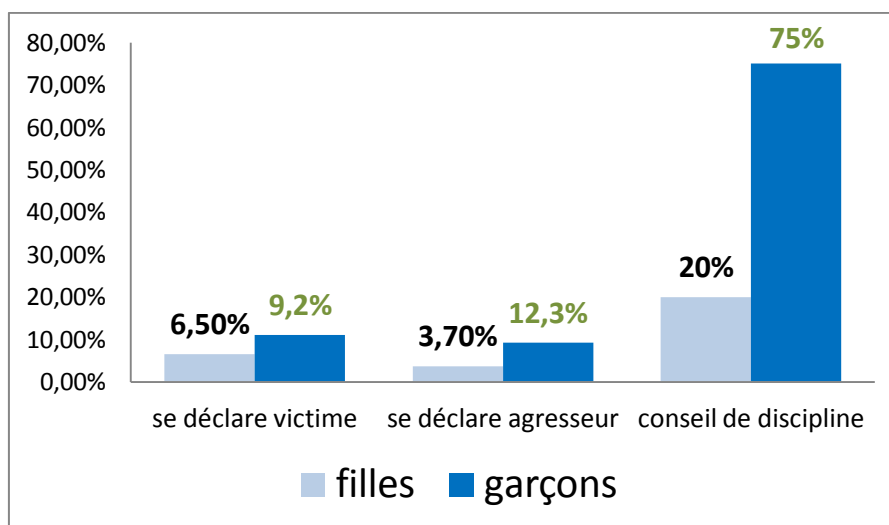
Selon des témoignages :



On remarque que c'est à la période du collège où le pourcentage d'élèves se déclarant victimes est le plus élevé. Toutefois ces chiffres sont à nuancer. On sait qu'en primaire ce sont les parents qui donnent l'alerte et qu'au lycée, les élèves sont en principe plus autonomes et n'en parle quasiment jamais.

2. Quelles différences entre les filles et les garçons ?

On remarque un développement de l'agressivité verbale chez les filles.



3. La reconstruction est-elle possible ?

La reconstruction ne sera pas possible s'il n'y a pas de reconnaissance de la victime.

À partir du moment où l'on explique à la victime qu'elle n'est pas coupable, qu'elle ne doit pas avoir honte, etc. sa reconstruction sera possible. Il faut que la victime se sente soutenue.

4. Est-ce qu'un harcelé peut se reconstruire en devenant harceleur ?

Ce phénomène n'a pas été observé. Cependant, on peut constater que les victimes peuvent développer une autre forme de violence sur eux-mêmes et/ou sur autrui, et particulièrement sur la fratrie au sein de la cellule familiale.

5. Est-il possible d'accéder à des interventions dans les établissements ?

Oui, à la demande des directeurs d'établissements dans le cadre des Formations d'Initiative Locale (F.I.L.)

Merci de votre participation
